

Un toit c'est un droit et c'est une priorité de santé publique !

Alors que notre pays traverse une crise sanitaire, économique et sociale historique, nous interpellons aujourd'hui sur les conditions d'accès aux droits au logement pour nombre de résidents sur notre territoire.

A Nantes, le soutien aux personnes à la rue est coordonné entre les différentes associations par l'inter-collectif "Personne à la rue". Cet inter-collectif a écrit au préfet le 16 avril 2020, puis aux maires de la métropole nantaise le 24 avril 2020. Le préfet n'a donné aucune suite et un seul maire a répondu (Indre). La situation a évolué depuis ces courriers avec le prolongement de l'état d'urgence sanitaire et de la trêve hivernale jusqu'au 10 juillet.

Nous, collectifs, organisations associatives, syndicales ou politiques de Loire-Atlantique, exigeons que les autorités prennent leurs responsabilités face à l'urgence sanitaire, dans le respect des droits fondamentaux.

Dans ce contexte, nous exigeons du préfet :

- la garantie que les personnes mises à l'abri pendant le confinement ne se retrouveront pas sans hébergement.
- de ne pas faire exécuter les décisions d'expulsions de squats prononcées par la justice.
- la régularisation de la situation des personnes exilées sans papiers.

Et nous exigeons des président.e.s d'intercommunalités et des maires en Loire-Atlantique :

- de s'engager à ce que personne ne se retrouve à la rue dans les mois à venir.
- de prendre un arrêté municipal pour l'interdiction de toute expulsion sans relogement, en fondant cet arrêté sur la mise en danger des personnes dans le contexte sanitaire actuel.
- l'inventaire de tous les logements vacants dans les parcs publics et privés.
- la mobilisation en urgence de tout ce qui peut l'être dans le parc public et la réquisition des habitats vacants.
- de mettre en place l'encadrement des loyers, comme l'autorise la loi pour les territoires sous tension.

De manière globale, il est urgent de mettre en place un moratoire de plusieurs mois à 1 an sur tous les impayés de loyers, les factures d'énergie et de communication.

Un autre modèle de société et de solidarité est nécessaire. Un toit c'est un droit et c'est une priorité de santé publique !

Signataires en Loire-Atlantique : Alternatiba, Attac, l'Autre Cantine, AVEC, collectif refus de la misère Nantes, collectif soutien migrants Nantes, Droit au logement, Fakir, GIGNV, MRAP, Réseau éducation sans frontières, UD CGT, UD Solidaires, Syndicat de la Médecine Générale, EELV, Ensemble!, France Insoumise, Nantes en Commun.e.s, Nouveau Parti Anticapitaliste

